

**Centre Communal d'Action
Sociale de SAINT-CHEF**

Séance du mercredi 28 août 2024

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre

Le vingt-huit août

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SAINT-CHEF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Nicole BAILLAUD, Vice-présidente.

Date de convocation : le 21 août 2024

Présents : Nicole BAILLAUD, Solange PETIT, Hélène NEYRON, Evelyne TRIPIER-MONDANCIN, Corinne RE, Marie-Thérèse REGARD, Martine REMY

Absent : Alexandre DROGOZ ; Arlette GADOUD donne pouvoir à Nicole BAILLAUD, Joëlle GROS donne pouvoir à Solange PETIT ; Gilles FIORINI donne pouvoir à Hélène NEYRON ; Pascale PESENTI donne pouvoir à Martine REMI ; Thomas MOULENES ;

Quorum atteint : 7/13

Secrétaire de séance : Martine REMY

ORDRE DU JOUR :

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 JUIN 2024

Délibérations

2) AIDE FINANCIERE POUR LA FORMATION AU BAFA

3) AIDE FINANCIERE POUR UNE PRISE EN CHARGE PARTIELLE D'UNE FACTURE D'EAU

Organisation et informations

4) PRESENCE DU CCAS AU FORUM DES ASSOCIATIONS - ORGANISATION

5) ORGANISATION DU REPAS DES AINES

6) JOURNEE OCTOBRE ROSE

7) INFORMATIONS DIVERSES & QUESTIONS

1) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 26 juin 2024

Le Conseil d'Administration à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 26 juin 2024.

2) Aide financière pour la formation au BAFA

Rapporteur Nicole BAILLAUD

Madame la Vice-Présidente informe qu'elle a été sollicitée par Mme L.A. pour une aide au financement de la formation BAFA de sa fille. Après étude de son dossier par la commission permanente, l'aide pour une participation aux frais de formation peut lui être octroyée.

Madame la Vice-Présidente demande au Conseil d'Administration de se prononcer sur l'aide au financement apportée à Mme L.A., le montant de l'aide et les conditions de versement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'OCTROYER une aide financière pour la participation à la formation BAFA
- DE FIXER cette participation à 200 €
- DE VERSER directement le montant à Léo Lagrange, organisme de formation du BAFA.

Nicole BAILLAUD précise que cette ligne budgétaire est inscrite au BP 2024 et que le montant attribué n'est pas consommé dans sa totalité. Il est rappelé que toute demande d'aide financière doit obligatoirement être adressée à la Vice-présidente du CCAS qui ensuite saisit la commission permanente.

3) Aide financière pour une prise en charge partielle d'une facture d'eau

Rapporteur Nicole BAILLAUD

Délibération N° 2024/04/02

Madame la Vice-Présidente informe qu'elle a été sollicitée par Mme L.M. pour une aide pour le règlement d'une facture d'eau. Après étude de son dossier par la commission permanente, l'aide pour une participation au règlement de la facture d'eau peut lui être octroyée.

Madame la Vice-Présidente demande au Conseil d'Administration de se prononcer sur l'aide au financement apportée à Mme L.M., le montant de l'aide et les conditions de versement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'OCTROYER une aide financière pour la participation au règlement d'une facture d'eau
- DE FIXER cette participation à 200 €
- DE VERSER directement le montant au SEPECC

4) Présence du CCAS au forum des associations

Madame la Vice-présidente rappelle que le forum des associations est organisé le samedi 7 septembre.

Après les échanges il est convenu que le CCAS se charge de la buvette et prévoit les boissons et les crêpes. C'est uniquement l'après-midi mais à midi une collation est offerte pour les bénévoles qui aident à installer le forum le samedi matin.

Nicole BAILLAUD se charge :

- De faire les achats des boissons et des ingrédients pour les crêpes ;
- De relancer l'ensemble des membres du CCAS ;
- D'informer Estelle BONNILA de la présence du CCAS.

5) Organisation du repas des aînés

L'organisation du repas des aînés le 13 octobre 2024, la préparation et le déroulement de la journée se précisent. Les points suivants sont abordés lors des échanges :

- *Menu de la Taverne rustique : apéritif ; pâté croûte et jambon cru ; pintadeau braisé OU dos de cabillaud citronné ; légumes et gratin ; fromage et vacherin ;*
- *Même tarif qu'en 2023, c'est à dire 28 € ;*
- *Mail aux membres du CCAS et aux membres du CM pour demander de l'aide pour un bon déroulement de la journée et notamment pour la fin de journée, pour débarrasser, ranger et nettoyer, il est essentiel d'avoir du monde pour aider ;*
- *Les invitations partiront début septembre ;*
- *Présence de deux animateurs*

- *La proposition est faite d'un nappage en noir et blanc, les membres ne sont pas très enthousiastes et suggèrent plutôt blanc et noir ;*
- *Bien tenir compte des remarques relevées lors du repas de 2023 ;*
- *Pour le service, chaque bénévole se charge de la table qui lui est attribuée ;*
- *Demander à Monsieur le Maire d'en parler au prochain conseil municipal pour recruter des « bénévoles ».*

6) Journée Octobre Rose

L'organisation de la journée « octobre rose », campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche :

C'est une manifestation issue de la commission extra-municipale, elle est prévue le 11 octobre.

Nicole BAILLAUD enverra le détail de cette journée à chacun des membres.

50 Parapluies sont commandés, pour décorer les rues. Ils ne pourront pas être vendus comme prévu initialement car le bout du parapluie va être percé pour la fixation, ils seront donc utilisés les autres années. Il y aura également des ballons roses pour décorer les commerces.

Il faut réfléchir sur des petits rubans roses à accrocher aux vestes.

A la salle Françoise Seigner : ateliers à compter de 10h, Associations, GHND, etc.

Il y aura également une marche organisée par l'association « Lièvres et Tortues » à 13h30.

Et la journée se terminera par la projection d'un film à 19 h suivi d'un débat.

Les flyers sont quasiment terminés et seront à distribuer.

Une réunion sera organisée pour cette manifestation et également pour la randonnée du 29/09 de la commission santé au profit de l'association Envol Isère Autisme.

7) Information et questions diverses

- **Colis :** Richard ARMANET, Le hameau des producteurs, propose des sacs kraft et va faire une proposition de composition ; Hélène NEYRON lui a demandé chiffrer leurs épices. Les couples n'ont qu'un seul colis.

Un échange a lieu concernant le cadeau, plusieurs propositions sont faites, une gourde isotherme, un réveil, etc. Les membres présents n'ont pas validé les propositions de cadeaux faites en réunion. Certains membres évoquent le fait de ne pas mettre de cadeau et de rester sur le colis alimentaire.

Le sujet concernant le fait de proposer le repas ET le colis est abordé, la question est posée dans un souci d'égalité et d'économie. Il serait nécessaire d'aborder ce point pour 2025, chaque personne pourrait choisir entre le repas et le colis (qui pourrait être de la même valeur que le repas). Rappel, la distribution est le **vendredi 13 décembre pour l'EHPAD et le samedi 14 décembre pour le domicile.**

- **Dossier logements :** Nicole BAILLAUD a demandé à la Commission Sociale Intercommunale que le point concernant la scolarisation des enfants puisse être pris en compte pour la cotation.

- La mission locale a donné des chiffres pour la commune, ils sont annexés du PV

- **Rappel :** les ateliers : bien se nourrir, bien bouger, tous les jeudis, de 9h30 à 11h à la salle des Guillaux, l'information sera renvoyée.

- Atelier mémoires en novembre : les flyers de communication sont en cours.

- En 2025, proposition de programmation d'ateliers en lien avec la conduite, améliorer la mobilité et la sécurité des seniors.

- Proposition de permanences en lien avec l'outil numérique à la Maison pour Tous pour de la « médiation » numérique afin d'aider à l'utilisation des outils numériques (ordinateur, tablette ou téléphone) dans le cadre de dossiers ou de demandes. Ces permanences seraient faites par un bénévole et seraient gratuites pour les utilisateurs et pour la commune.

- Un organisme sur Bourgoin-Jallieu propose pour 2025 des séances d'initiation et/ou de perfectionnement à l'utilisation des outils numériques. Une première séance sous forme de forum et ensuite sous forme d'ateliers. La question à se poser, est-ce nécessaire ?

Tour de table :

- Hélène NEYRON demande où en est le service civique ?

Nicole BAILLAUD informe qu'elle reçoit une candidate jeudi 29 août. Rappel ce service civique est en lien avec les personnes âgées. La question essentielle sera pouvons-nous avoir un seul jeune en service civique.

- Solange PETIT donne l'information relative à l'aide aux devoirs, les préinscriptions doivent se faire avant le 04/10. A ce jour, 25 bénévoles animent ces aides aux devoirs. Une précision les enfants en CP seront accueillis uniquement à partir de janvier 2025.

Fin de séance à 20 h 20

La secrétaire

La Vice- Présidente

Marine REMY

Nicole BAILLAUD

Indicateurs donnés par la Mission Locale Nord Isère concernant la commune de Saint-Chef

Jeunes de Saint-Chef

Période du 01/01/2023 au 21/13/2023							
Premier accueil	accompagné	Nombre d'entretiens	PACEA	Orientations	Formation	Alternance	Emploi
19	30	117	3	6	4	0	3

Période du 01/01/2024 au 30/06/2024							
Premier accueil	accompagné	Nombre d'entretiens	PACEA	Orientations	Formation	Alternance	Emploi
7	22	120	5	5	0	0	3

Période du 01/01/2023 au 31/06/2023							
Premier accueil	accompagné	Nombre d'entretiens	PACEA	Orientations	Formation	Alternance	Emploi
10	20	59	1	3	1	0	1

Permanence de Saint-Chef

Nombre de jeunes accompagnés	Commune du jeune	Lieu d'accueil
1	Châteauvillain	Permanence St Chef
1	Frontonas	Permanence St Chef
0	Montcarra	Permanence St Chef
15	Saint-chef	Permanence St Chef
2	Saint-Marcel-Bel-Accueil	Permanence St Chef
1	Saint-Quentin-Fallavier	Permanence St Chef
4	Salagnon	Permanence St Chef
4	Trept	Permanence St Chef
2	Vénérieu	Permanence St Chef